



Séance du 23 juin 2026

Présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Maire

Membres élus le 15 mars 2026

Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 21
Nombre de suffrages exprimés : 27
Pour : Unanimité

Convocation du : 16 juin 2026
Date d'affichage : 17 juin 2026

Acte rendu exécutoire par
télétransmission en Préfecture du Nord
le 29/06/2026 et publication du
29/06/2026.

Délibération N° 05-26-35

Etaient présents :

Mme BOURGHELLE-KOS Nadège, Mme MASQUELEZ VAN DE STEENE Corinne, M. FLUET Guillaume, Mme DUBERNARD Céline, M. KOS Arnaud, Mme CIESIELSKI Magali, MALECHA Sandrine, M. NIEUWLANDT Sébastien, Mme MICHEL-DUBOIS Fabienne, M. MASQUELEZ Eric, M. QÜILLIOT Philippe, M. FAIVRE Benoît, Mme DELEDICQUE Sylvie, M. DERAMBURE David, M. FERET Alexis, M. FILLIERE Patrick, M. ROBAK Eric, Mme PETIT Aline (arrivée à 18h40), Mme MULA Tiphaine, M. COLLIERIE Benoît, Mme BOIS Mathilde.

Absents excusés et représentés: Mmes CLAEYMAN LEON Isabelle, DUMORTIER-WARTEL Caroline, LEROY WOLOSZ Angélique, RIOU Sandrine, MM. BIENKOWSKI Renaud, CUVELIER Nicolas.

Secrétaire de séance: Mme CIESIELSKI Magali.

OBJET

AFFECTATION DEFINITIVE DES RESULTATS DE L'EXERCICE 2025

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Madame Nadège BOURGHELLE-KOS,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation définitive du résultat d'exploitation de l'exercice 2025,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un déficit de fonctionnement de : 249 558,93 €
- un excédent reporté de : 1 195 012,68 €

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 945 453,75 €

- un excédent d'investissement de : 264 090,72 €
- un déficit des restes à réaliser de : 208 835,35 €



Soit un excédent de financement de 55 255,37 €

DÉCIDE à l'unanimité, d'affecter définitivement le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2025 :

EXCÉDENT 945 453,75 €

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE

(1068) : 0 €

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT

(002) : 945 453,75 €

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ

(001) : EXCEDENT 264 090,72 €

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Municipal repris ci-dessus. Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.


La Secrétaire de séance,
Magali CIESIELSKI.


Le Maire
Nadège BOURGHELLE-KOS.

